

Compte rendu du congrès de Vigneulles-lès-Hattonchâtel

JEUDI 29 MAI

● **Ordre du jour et élection du bureau**

12 h 30 : Accueil, règlement des cotisations.

13 h 30 : Banquet.

16 h 45 : Ouverture du congrès.

19 h 00 : Repas.

Proposition pour le bureau du congrès approuvée sans objections :

- *Président* : Daniel BURTE, "La Fraternité de Ménil-la-Tour".

- *Secrétaire* : Sébastien BELTOISE, "La Vaillance de Loury".

- *Scrutateur* : Franck LEGRAND, "La Patience de Dammarie-les-Lys".

● **Compte rendu du secrétaire des itinérants, David ZWOLINSKI, "L'Espérance de Valigny"**

Les **effectifs à venir** :

- 5 aspirants itinérants;
- 9 aspirants sédentaires;
- 7 compagnons itinérants;
- 47 compagnons sédentaires.

Il est fait état de **coterie**s supplémentaires :

- Les coterie

s BAILLEUL, CAILLOUX et LAGOUGE n'ont pas donné de nouvelles.

- Les coterie

s DE MOOR et SERVOLLE se retirent de notre association, ces derniers ont envoyé un courrier.

- La coterie CHEVAL n'a pas officiellement clarifié sa position.

- La coterie DEFRANCE n'est pas en règle, sa position reste à clarifier.

En règle générale les coteries ne donnent pas d'informations, il faut les relancer quasi-systématiquement. À de nombreux niveaux, il y a des problèmes de mobilisation en ce qui concerne la communication.

Jean MERCIER, "La Fidélité de Rochefort-sur-Mer", rappelle que si les cotisations ne sont pas à jour la coterie n'est pas en règle. (NDLR : Suivant les statuts de notre association, le secrétaire doit envoyer deux lettres de rappel, il faut qu'elles ne soient pas prises en compte par l'adhérent pour que la radiation soit effective.)

Un **nouvel arrivant** se présente, la coterie Guillaume PROVOST dit "Breton".

Sept stagiaires font de même :

- Guillaume GONNET

- Baptiste PIERRE

- Siméon PIERRE

- Mathias BARTHELEMY

- Pierre KWIATKOWSKI

- René Charles FLEURISSONT

- Olivier BACOURT

- Le stagiaire Pierre BERTRAND qui postule à l'adoption se présente pour ceux qui ne le connaissent pas.

Les itinérants ont fait le choix de trouver leurs embauches eux-mêmes.

Le problème de l'âge de certains stagiaires est soulevé : il faut que ces derniers soient encadrés dans un groupe. Un accord écrit se fait uniquement entre les parents et l'employeur. Si un document est rédigé entre les parents et un de nos membres, l'association se décharge de toute responsabilité.

La coterie ZWOLINSKI certifie que ces jeunes peuvent être bien encadrés vu les possibilités d'embauches pour le mois de septembre.

La coterie DEANA, "La Volonté de Lapoutroie", affirme que la "régionalisation" des réunions et des cours devient logique. Il n'est pas possible d'être efficace en se réunissant deux fois à l'autre bout de la France.

● **Le tour de table des itinérants**

Chaque itinérant présente sa position, les faits importants de l'année s'il y a lieu, ainsi que les prévisions d'embauche. Notons que les coterie

s MALISSIN, dit "Parisien", et MELLINGER, dit "Bourguignon", reviennent d'une période plus ou moins longue à l'étranger (Afrique).

Notons trois points stratégiques à maintenir à l'étranger : les deux embauches en Orient (Egypte et Jordanie) dans le secteur de l'archéologie, ainsi que la place à Barcelone sur la *Sagrada Família*. Cette question est d'autant plus soulevée que les points de passages en France sont impossibles à maintenir par manque d'effectif.

SOMMAIRE

JEUDI 29 MAI	1	Moyens de communication	3
Compte rendu du secrétaire des itinérants . . .	1	Élection des membres du bureau	3
Tour de table des itinérants	1/2	Compte rendu sur les attributs	3
Réception de coteries	2	Rapport aux comptes	4
VENDREDI 30 MAI	2	SAMEDI 31 MAI	4
Comité d'éthique	2	Votes	4
Recrutement et formation	2	Calendrier de l'année	4
Points de passage	2/3	Changement de ville	4

Est alors posée la question de fidéliser les embauches. Quelles sont les limites de la liberté en ce qui concerne le changement de ville ?

Les itinérants ont naturellement opté pour un changement de ville libre. Le fait important est que les embauches satisfaisantes sont en général reconduites, c'est la description de l'esprit et du travail de l'année qui motive le suivant. Pour que cela marche bien à l'avenir, il faudra :

- que les panneaux présentant l'année soient clairs et qu'ils reflètent la réalité;
- que des "garde-fous" soient instaurés pour éviter le cumul des embauches tout seul ou à l'étranger;
- qu'à la suite du congrès, dans le plus court délai possible, les employeurs soient fixés de façon définitive sur la main-d'œuvre arrivant en septembre.

Le manque de main-d'œuvre se fait cruellement sentir. Nous ne pouvons faire face à la demande, il faut s'attendre à ce que la relève s'effectue après plusieurs années. Un stagiaire stipule que le "placement" à proximité d'un ancien convient à la retransmission, il ne faut pas systématiquement un aspirant "colocataire".

Fin de cette réunion, trois groupes se forment :

- Les compagnons en grande majorité partent à la préparation des troisièmes journées de réception.
- Les coteries BOISANFRAY, DELTOUR, GOUZE, PRUE et ZWOLINSKI se réunissent avec les stagiaires pour répondre à leurs questions.
- Les autres coteries se réunissent pour finir de mettre au point l'adoption du lendemain.

● Réception de coteries

Dans la soirée sont reçus les coteries :

- Coterie BOUGAMONT, "La Fidélité d'Eu";
- Coterie DEBRAUX, "La Persévérance de Monéteau";
- Coterie CHINI, "La Volonté de Paris";
- Coterie CHARRON, "La Gaieté de Villefranche-sur-Saône";
- Coterie GUILBAULT, "La Rigueur de Sainte-Radegonde-des-Pommiers";
- Coterie BACOURT, "L'Honnêteté de Piénefitte-sur-Aire";
- Coterie GUÉPIN, "La Fraternité de Saint-Nazaire";
- Coterie BOISANFRAY, "L'Ouverture de Saint-Hilaire-le-Chatel";
- Coterie HENAFF, "La Volonté de Kerdevot";
- Coterie DELTOUR, "La Générosité de Colmar".

VENDREDI 30 MAI

● Ordre du jour et groupes de travail

8 h 30 : Présentation des nouveaux reçus.

Dans la foulée, création des 4 groupes de travail :

- Comité d'éthique;
- Recrutement et formation;
- Points de passage;
- Moyens de communication.

10 h 30 : Comptes rendus des travaux.

14 h 30 : Élection des membres du bureau.

16 h 00 : Présentation et mise en place de l'adoption.

19 h 00 : Repas.

20 h 30 : Première journée de réception de la coterie François CHANTEPIE, suivie de l'adoption du stagiaire Pierre BERTRAND.

● Comité d'éthique

Jean MERCIER rend compte : le travail s'est articulé autour de la **rédaction d'une convention type** qu'il nous faudrait signer **pour les travaux de réception**, le but étant de fixer les droits de propriété ainsi que les garanties à fournir à notre partenaire. Le second problème est la responsabilité en cas de dégradation, de mauvais vieillissement... Il serait souhaitable de s'assurer au cas par cas...

Il est soulevé directement le problème d'**assurer** en général **les adhérents de notre association** surtout que nous nous exposons relativement souvent : les soirs et week-ends, nous travaillons dans des locaux qui nous sont prêtés... Le problème étant d'importance et méritant d'être réglé rapidement, un **groupe "d'action"** s'est spontanément créé :

- Gilbert MARGUERITTE, "La Sincérité de Redon";
- Paul BROGARD, "L'Humilité de Josselin";
- Daniel DECHAUME, "La Fidélité de Langres";
- Quentin MULLER, "La Tranquillité de Chemilly".

● Recrutement et formation

Le compte rendu a été rédigé et lu par la coterie GUÉPIN. Dans un premier temps, il sera réédité l'ancienne progression pour que les stagiaires aient un **support de cours** dès septembre. Rappelons que cette progression propose d'articuler un travail sur l'année autour d'un édifice de la région, comprenant relevé, dessin, histoire du site et histoire de l'art qui s'y rapportent.

Ce qui a été décidé à Doué sur les fascicules que chaque itinérant doit présenter à chaque congrès n'a pas été respecté... Ce **fascicule développant un sujet technique précis** (tout domaine ayant trait de près ou de loin au métier) a pour but de **rendre compte d'un travail précis et complet de l'itinérant**; en même temps, ce fascicule est à faire en trois exemplaires :

- un pour l'ancien local;
- un que l'itinérant garde pour mémoire;
- un dernier qui sera stocké au niveau national pour confectionner un fonds servant à notre future formation.

Il avait été décidé au congrès de Doué-la-Fontaine que ce travail était à caractère **OBLIGATOIRE**.

Dans la même optique, le compte rendu de l'année qui doit être présenté au congrès (cité ci-dessus dans le cadre de l'orientation des coteries quant à leur embauche à venir; voir "Le tour de table des itinérants", p. 1) sera à rendre sur format A4 pour des raisons d'archivage.

Une gâche doit se créer pour que les fascicules et les comptes rendus de l'année soient fonctionnellement triés, archivés, mis en relation avec la nouvelle progression.

La progression initialement prévue pour le chantier-école est entre les mains de la coterie ZWOLINSKI, elle suivra la gâche du secrétaire itinérant. Il est prévu de la compléter et de la mettre en relation avec la bibliographie actuellement en cours de construction par la coterie BOISANFRAY.

Spontanément se sont créés des petits stages le temps d'un week-end, ces initiatives sont à reconduire, que la proposition vienne de l'ancien local ou que le besoin se fasse sentir de la part des itinérants.

Une information locale et un compte rendu (à éditer sur notre site) allant naturellement de paire.

● Points de passage

Le compte rendu est effectué par Jérémie FIERENS, "La Fraternité de Rouen".

Plusieurs **filières de recherche** se présentent aux

1) **Remplacement direct entre coteries** : l'avantage est la facilité de démarche, l'inconvénient est l'attachement à une entreprise.

2) **Connaissances locales** : soit le compagnon sédentaire peut momentanément loger la coterie, soit il connaît une location libre.

3) **Foyers de jeunes travailleurs** : dans ce cas, pas de caution, mais par contre il faut au minimum prévenir deux mois à l'avance.

4) **Gîtes ruraux** : pas très chers hors saison, par contre il n'est pas possible d'y rester une année.

En cas de situation exceptionnelle, la corporation peut prendre en charge une partie de la caution.

L'année passée (2002/2003), il y a eu 12 points de passage. Pour l'année à venir, il y aura quatre points de passage pour les stagiaires : Champdor, Fréville, Angers, Narbonne. Il existe encore 5 à 9 possibilités de placement de stagiaires. Cette année l'effectif en **itinérants** est de **6 aspirants** et **7 compagnons**.

Le groupe de travail souhaite voir la règle affichée dans tous les points de passage.

● Moyens de communication

1) Le site internet

Dans le cadre d'une révision de l'architecture générale du site, de nouvelles pages seront créées. Pour fournir la partie publique :

- Les internautes doivent fournir leurs liens intéressants.
- Un forum intitulé "professionnel" va être créé.
- Il est demandé des photos des travaux de réception.
- Les années de Tour précédentes vont se retrouver correctement archivées.
- Mise en ligne du travail du groupe sur la formation (notamment progression jumelée avec bibliographie).
- En archive aussi, un compte rendu des différents stages.

2) Le dépliant

- 1000 exemplaires sont imprimés.
- Le logo de l'association sera ajouté à la prochaine édition.
- La diffusion a été faite en chargeant une coterie par région de redistribuer localement.

3) Le journal

Vincent REGNAULT, "La Sincérité de Paris", propose, par l'intermédiaire de la coterie DELTOUR, de prendre la gâche du journal s'il est possible d'investir dans un ordinateur.

Une fois les comptes rendus des groupes finis, Jean LECLERCQ, "La Générosité de Noyelles-les-Vermelles", le trésorier de l'association présente l'état des comptes ainsi qu'un prévisionnel pour l'année à venir.

● Élection des membres du bureau

Jean MERCIER va sur sa deuxième année en tant que président.

Jean LECLERCQ ainsi que Sébastien BELTOISE, respectivement trésorier et secrétaire de l'ACPTDP, proposent tous deux de reconduire leur gâche pour un an. Personne d'autre ne se présentant pour une de ces deux fonctions, l'assemblée valide rapidement sans opposition.

Rappel de l'article 10 de nos statuts :

"L'association est dirigée par un bureau comprenant trois membres élus par tous les Compagnons et Aspirants présents lors d'une assemblée générale. Le vote a lieu à bulletin secret. Les décisions du bureau sont

sidient est prépondérante. Le président est élu pour deux ans non reconductible avant 7 ans. Le trésorier est élu pour un an renouvelable une fois. Le secrétaire est élu pour un an renouvelable une fois."

● Compte-rendu de l'avancement des travaux sur les attributs futurs

1) **Couleurs** : Des essais concluants ont été effectués sur du velours de soie, le prix de cette matière est relativement élevé cependant la qualité l'explique. Quinze couleurs sont prêtes à "l'emploi".

2) **Cannes d'aspirants** : Une canne est présentée par la coterie Régis DELTOUR, cette dernière reste une ébauche.

3) **Cannes de compagnons** : Plusieurs coteries ont des pistes sérieuses pour les matières premières, cependant toute proposition de matières valables (jonc, ivoire synthétique, embouts en cuivre, cordelettes) est synonyme d'onéreux.

Des propositions originales sont faites pour remplacer avantageusement (sur le plan financier) les matières classiques. Exemple : l'ivoire du pommeau pourrait être remplacé par de l'os de chameau (particulièrement blanc). La proposition faite à Doué-la-Fontaine de **tailler soi-même son pommeau** est sérieusement appuyée. En ce qui concerne les décisions, il faut noter qu'elles ne sont pas clairement accessibles et, par conséquent, ni utilisables ni applicables.

Le ton de la discussion monte, il faut bien se rendre compte que l'avancement des travaux sur les attributs est médiocre (deux ans de discussions répétées). Du temps est nécessaire pour avoir des prix comparés, alors que chaque proposition divise l'opinion. Il est proposé par la coterie BURTE que pour l'adoption de cet après-midi, vu l'absence d'une nouvelle canne d'aspirant, ce dernier **passe sa propre canne d'aspirant au nouvel adopté**. L'idée est bien accueillie, la retransmission de cet objet chargé de mémoire donne d'autant plus de valeur au geste de l'adoption.

La coterie François SINAGRA, "La Tolérance de la Madeleine", fait part de son désaccord pour ce qui est de la dépense qu'occasionne la canne de compagnons, ce dernier rappelle qu'elle ne sert pas ou trop peu et qu'il n'est pas justifiable de dépenser autant d'argent pour cet attribut. Il devrait être possible d'avoir le même geste qu'avec la canne d'aspirant, **il faut se la transmettre**. S'opposent à ce dernier toutes les coteries qui donnent une valeur très importante tant symbolique que matérielle à cette canne. Il est alors proposé de **laisser le postulant faire son choix** :

- Soit ce dernier veut investir dans la canne parce que c'est un objet qui lui est cher, et dans ce cas la canne lui reste à long terme.

- Soit le postulant n'a ni les moyens, ni l'envie d'investir dans une canne, en quel cas ce dernier reçoit une canne d'un compagnon qui a décidé de faire suivre la sienne. Autrement, le jeune reçu devra à l'avenir transmettre sa canne à son tour. À noter que dans ce passage de canne, le pommeau et la pastille restent en la possession de son premier propriétaire : il faut que chaque postulant se taille ou commande (pour l'ivoire) son propre pommeau. Les pastilles seraient identiques pour tous les frères de réception. Notons également qu'un roulement devrait se caler de lui-même assez facilement.

Ceux qui se chargent de trouver des prix corrects pour les pommeaux (ivoire ou ressemblant), pour les joncs, et les embouts en cuivre (ou laiton) continuent leur recherche pour que les postulants, voulant faire l'achat de leur canne,

4) **Carré** : Le compagnon BURTE explique que ce document avait tout son sens du temps des cayennes, or elles n'existent plus.

La coterie FIERENS rappelle que c'est le seul attribut qui soit secret à la sortie de l'adoption, ce document doit subsister, ne serait-ce que pour cette marque du secret. Suivant la majorité de l'assemblée, il est souhaité que ce dernier soit plus vivant, il est proposé d'y **ajouter un carnet de route** qui serait plus fonctionnel au quotidien. Le fait de garder le carré, et d'y ajouter un carnet de route est rapidement soumis au vote à main levée, une très forte majorité le souhaite.

● Rapport aux comptes

Il est effectué pas Quentin MULLER, "La Tranquillité de Chemilly"; ce dernier rappelle ce qui se trouve plus haut (les deux tableaux). En ce qui concerne le prévisionnel, la question de l'achat d'un ordinateur pour le gâcheur du journal est soumise. Cette action permettrait à n'importe quel volontaire de prendre cette gâche sans différencier les possesseurs d'ordinateur et les autres. Elle est fortement approuvée. Une somme de 2000 euros est accordée dans ce sens. Il faut noter qu'en aparté, pour ce même budget, il a été proposé d'investir dans des ordinateurs un peu plus modestes, et d'en fournir un aussi au secrétaire de l'ACPTDP.

Pour le congrès 2004 nous avons le choix entre Bâle et le Finistère, suivent discussions et votes. Il est décidé que cela se passera à Lannédern, dans le Finistère.

SAMEDI 31 MAI 2003

● Ordre du jour

9 h 00 : Le nouvel adopté se présente : la coterie Pierre BERTRAND, aspirant tailleur de pierre, dit "Parisien".

12 h 00 : Repas de clôture de ce congrès.

● Série de votes

Les nouveaux arrivants sont intégrés dans notre association en qualité de membres :

- le compagnon DECHAUME, "La Fidélité de Langres";
- la coterie Guillaume PROVOST, dit "Breton";
- la coterie Pierre BERTRAND, dit "Parisien".

Aucune objection n'a été formulée.

La coterie ZWOLINSKI laisse la gâche de secrétaire des itinérants, La coterie BOISANFRAY se propose de la reprendre, il n'y a pas d'objections.

Il faut noter que suivant le congrès de Doué-la-Fontaine, tous les deux ans les membres itinérants de l'Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre élisent à bulletin secret leur secrétaire. L'élection se fera en deux tours; les candidats devront exposer leur projet et leur motivation avant l'élection. Cette fois-ci, seule une coterie se présentant, le vote s'est fait spontanément.

Conformément à ce qui s'est décidé au congrès de Taurines, pour la **formation du comité d'éthique**, il faut s'assurer que celui-ci, soit "constitué de deux aspirants dont un itinérant au moins, de trois compagnons dont un ouvrier au moins et du secrétaire itinérant".

Aspirants :

- Coterie CHANTEPIE, dit "Percheron";
- Coterie MELLINGER, dit "Bourguignon".

Compagnons :

- Coterie PIETTE, "La Persévérance de Bar-sur-Aube";
- Coterie DEMONGIVERT, "La Patience d'Espagnac";
- Coterie FLORNOY, "La Tolérance de Laval";
- Coterie BACOURT, "L'Honnêteté de Pierrefitte-sur-Aire".

Secrétaire :

- Coterie BOISANFRAY, "L'Ouverture de Saint-Hilaire-le-Chatel".

● Le calendrier de l'année à venir est diffusé

1) Deuxième journée du coterie CHANTEPIE en novembre aux Baux-de-Provence, ou sur Narbonne.

2) Ascension 2004 : congrès à Lannédern.

Possibilité de nouvelles dates de correction pour certains stagiaires.

Suivent certaines demandes de dernière minute :

- la coterie BURTE demande à ce qu'il y ait un gâcheur en ce qui concerne le matériel d'adoption et de réception;
- la coterie FANTIN, "La Sagesse de Bourg-de-Péage", propose qu'il y ait, dans le programme du congrès, une petite partie de visite de la localité. Le déplacement important le justifie.

Au moment de la clôture du congrès, la coterie Jean MERCIER fait état d'un problème au sujet du placement d'un stagiaire chez un compagnon. Un cas particulier s'est présenté au comité d'éthique sur les derniers instants du congrès, tous les intéressés ne sont hélas plus présents. Cette situation n'est à l'avenir plus souhaitable, "il n'est pas correct de se manifester si tardivement pour une question aussi importante." (Dans cette situation, le problème est posé si tard qu'il est impossible de réunir le comité d'éthique, ainsi que tous les intéressés...) Suite à cela, un groupe de discussion se réunit.

● Changement de ville prévisionnel le 30 juillet 2003

- Strasbourg : HENAFF Mathieu.
- Auvergne : GUEPIN Luc.
- Jura : FLEURISSON René Charles, MALISSIN Pierre.
- Nice : CHANTEPIE François, MELLINGER François.
- Narbonne : BACOURT Olivier, KWIATKOWSKI Pierre, BARBIER Stéphane.
- Bordeaux : VALENTINI Cyril, GUILBAULT Thomas.
- Bretagne : BARTHÉLÉMY Mathias, BOISANFRAY Guillaume, CHINI Christophe.
- Vosges : PIERRE Baptiste.
- Vendée : BERTRAND Pierre.
- Alpes : GIRAUD-GIROND Thomas.
- Angers : PIERRE Siméon.
- Yssingeaux : GONNET Guillaume, DELTOUR Régis.
- Egypte : DEBRAUX Julien.
- Barcelone : PROVOST Guillaume.
- Suisse : BOUGAMONT Pierre.